

Arrêté portant nomination

Direction provisoire de l'Institut d'Administration des Entreprises
Bretagne Sud – Mesdames Gaëlle BOULBRY, Catherine GOULLET et
Marie-Laure JARDIN

La présidente,

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L713-1 et L713-9 ;
Vu l'arrêté ESR2413621A du 6 juin 2024 portant création de l'IAE Bretagne Sud ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;
Vu la délibération n°2024-036 du conseil d'administration du 21 mai 2024 relative à la création du conseil provisoire de l'IAE Bretagne Sud ;

Arrête

Article 1. Madame Gaëlle BOULBRY est nommée avec son accord directrice provisoire de l'Institut d'Administration des Entreprises Bretagne Sud (IAE Bretagne Sud) à compter du 06 juin 2024 et jusqu'à la désignation du premier directeur ou de la première directrice de l'institut dans les conditions prévues par l'article L713-9 du Code de l'éducation.

Article 2. Mesdames Catherine GOULLET et Marie-Laure JARDIN sont nommées avec leur accord directrices adjointes provisoires de l'IAE Bretagne Sud à compter du 1^{er} septembre 2024 et jusqu'à la désignation du premier directeur ou de la première directrice de l'institut dans les conditions prévues par l'article L713-9 du Code de l'éducation.

Article 3. La direction provisoire de l'IAE Bretagne Sud a pour mission la finalisation du projet de statuts de l'institut dont les travaux ont débuté dans le cadre de la préparation du dossier de candidature au réseau des IAE. Elle a également pour compétence la gestion des affaires courantes jusqu'à l'installation du premier directeur ou de la première directrice de l'institut.

Article 4. L'arrêté n°2024-077 en date du 1^{er} juillet 2024 portant nomination de la directrice provisoire de l'IAE Bretagne Sud est abrogé.

Article 5. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Virginie DUPONT

